

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

TOUSSAINT LOUA

L'Italie économique

Journal de la société statistique de Paris, tome 19 (1878), p. 236-247

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1878__19__236_0

© Société de statistique de Paris, 1878, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

IV.

L'ITALIE ÉCONOMIQUE.

M. Bodio, chef de la statistique italienne, a bien voulu nous envoyer le texte du traité de commerce conclu le 6 juillet 1877 entre la France et l'Italie, et qui était, il y a deux mois, soumis à l'approbation du Parlement.

Ce document important est précédé d'un rapport sur la situation des principales branches de l'industrie italienne, et ce n'est pas sans raison que notre honorable correspondant a pensé que les nombreuses données statistiques qu'il contient n'intéresseraient pas moins la France que son propre pays.

Voici d'abord un tableau qui prouve que, depuis le traité de 1863, le commerce réciproque de la France et de l'Italie s'est accru dans une proportion tout à fait remarquable :

Valeurs en millions de francs.

Années.	IMPORTATION de France en Italie.	EXPORTATION d'Italie en France.	TOTAL.
—	—	—	—
1863	267.1	235.3	502.4
1864	300.8	205.9	506.7
1865	349.1	188.9	538.0
1866	317.3	220.9	538.2
1867	258.5	283.6	542.1
1868	234.6	293.9	528.5
1869	264.4	266.9	533.3
1870	225.2	216.6	441.8
1871	201.9	402.3	604.2
1872	327.0	447.3	774.3
1873	386.9	447.6	734.5
1874	395.2	367.6	762.8
1875	369.8	392.5	762.3
1876	428.2	547.3	975.5

Si l'on considère le rendement des impôts en Italie aux deux dates extrêmes, les progrès n'ont pas été moins surprenants :

	1863.	1876.
Impôt foncier	112.2	180.0
Richesse mobilière	14.2	173.3
Mouture	»	82.4
Successions	10.7	24.9
Enregistrement	26.0	50.8
Timbre	17.3	37.7
Taxe des chemins de fer . . .	3.5	12.8
Douanes	57.7	100.9
Impôts de consommation . . .	22.7	69.8
Sels	39.1	79.9
	<u>303.4</u>	<u>812.5</u>

A ces nombres qui expriment la situation du Trésor public, il convient d'ajouter les recettes communales et provinciales :

Millions de francs.

	1863.	1876.
Taxes et surtaxes communales .	120.2	223.7
— provinciales .	16.3	62.6
	<u>136.5</u>	<u>286.3</u>

Si l'on veut bien observer que de 1863 à 1876 la population s'est élevée de 21,929,176 à 27,482,174 habitants, on remarque que le rendement des impôts s'est accru de 100 p. 100, et cela sans tenir compte du tabac, dont la production s'est élevée, dans le même intervalle, de 70 à 138 millions, et la taxe de 38 à 71 millions.

Si nous passons aux conditions industrielles de l'Italie, nous trouvons dans le rapport l'expression de plaintes justifiées sur la situation que lui a faite la profonde transformation que l'industrie, en général, a éprouvée par suite de l'introduction des machines et de la vapeur, qui se sont substituées progressivement au travail de l'homme. — Outre les grands capitaux que l'industrie moderne exige, combien n'absorbe-t-elle pas de fer et de combustible ! A ces deux points de vue, l'Italie est

dans une situation inférieure, et tous ses industriels se plaignent de la cherté des capitaux, cherté augmentée par la masse considérable d'argent absorbée par les établissements de prévoyance, et dont on peut se faire une idée par l'aperçu suivant :

Stock en caisse.

Caisses d'épargne ordinaires.	570,529,784 fr.
Institutions de crédit.	116,583,842
Caisses d'épargne postales.	5,855,658
	<u>692,969,284 fr.</u>

Cette difficulté financière est pour l'Italie une cause d'infériorité dont on se rendra compte par un exemple :

Il est reconnu qu'une filature de coton de 20,000 broches coûte dans le pays, en frais de premier établissement, 1,500,000 francs en moyenne, lorsque, en Angleterre, ces frais ne dépassent pas 1,000,000. D'où cette conséquence que, pour l'amortissement des capitaux dont le taux est en Angleterre de 5, tandis qu'il s'élève en Italie à 7 p. 100, la différence est de 55,000 francs. Pour des numéros de fil variant de 16 à 24, le produit peut s'élever à environ 800,000 kilogr.; or, au prix où sont les capitaux, l'intérêt à payer est d'environ 7 centimes par kilogramme. On voit par là le peu de profit qu'on peut tirer, en Italie, d'un établissement de ce genre.

Le défaut de charbon n'est pas une cause moins grave d'infériorité; car, pour lutter avec l'étranger, on est obligé de recourir aux machines motrices les plus perfectionnées et, par conséquent les plus chères, par cette seule raison qu'elles consomment moins de combustible.

Si l'Italie a beaucoup à faire pour devenir une puissance vraiment industrielle, elle se trouve dans de bien meilleures conditions en ce qui concerne son commerce maritime et sa production agricole.

En considérant, par exemple, les vins, le commerce international avec la France fournit, en se plaçant au point de vue italien, les résultats les plus satisfaisants.

	IMPORTATION.		EXPORTATION.	
	Hectolitres.	Milliers de francs.	Hectolitres.	Milliers de francs.
Vins en cercles . . .	—	—	—	—
	1863.	122,197	8,216	411
	1876.	14,270	236,717	11,836
		centaines.	centaines.	
Vins en bouteilles. .	—	—	—	—
	1863.	3,620	792	83
	1876.	3,106	1,663	416

L'année 1876 est, il est vrai, comme l'avait été 1872, tout à fait exceptionnelle. Mais, en suivant la période, on a la preuve que l'importation française peut être considérée comme ayant diminué de moitié, tandis que l'exportation italienne a plus que doublé.

La production de la bière en Italie est peu importante : cette boisson est peu entrée dans le goût des habitants, et, d'un autre côté, si l'orge existe dans le pays, le houblon vient du dehors. Quoi qu'il en soit, voici le mouvement de cette production depuis quelques années :

Production de la bière.

1871	75,786	hectolitres.
1872	87,057	—
1873	94,428	—
1874	108,185	—
1875	119,731	—
1876	124,086	—

Le tableau suivant indique quelle a été la production de l'alcool pendant la même période :

Production de l'alcool (hectolitres).

	De grains. (30 degrés.)	De vin. (86 degrés.)	De vin ou de fruits. (52 degrés.)	Total
1871	8,931	536	23,617	33,084
1872	14,957	1,565	29,331	45,843
1873	16,239	1,341	30,721	48,301
1874	24,809	2,001	47,783	74,593
1875	35,000	3,563	60,820	99,383
1876	34,111	3,178	40,179	77,468

L'huile d'olive est une des productions les plus importantes de l'Italie, et les huiles de Toscane sont surtout estimées. La production moyenne du royaume est, chaque année, de 3 millions de quintaux, et, grâce aux progrès de la culture et de la fabrication, l'exportation, qui n'était en 1864 que de 363,082 quintaux, s'est élevée en 1875 à 926,673 quintaux, pour descendre en 1876 à 812,897. Il en résulte que, dans cet intervalle, l'exportation a presque triplé.

Si nous passons aux produits chimiques, qui se font remarquer, non-seulement par leur grande variété, mais par leur emploi dans presque toutes les industries, nous trouvons dans le rapport les indications suivantes relativement aux produits dits de grande industrie, parmi lesquels on comprend les acides sulfurique, chlorhydrique et nitrique, la soude, la potasse et leurs sels respectifs, et enfin le chlorure de calcium :

L'acide sulfurique, qui ne vaut pas plus de 12 francs le quintal dans les pays industriels de l'Europe, revient en Italie, par suite de la difficulté des transports, à plus de 20 francs. Il en résulte que la consommation intérieure l'emporte de beaucoup sur l'exportation. On estime la production nationale de cet article à 10,000 tonnes, tandis que l'exportation est descendue, de 1874 à 1876, de 800 à 344 tonnes.

L'acide chlorhydrique et l'acide nitrique se fabriquent particulièrement à Milan et aux environs de Turin; la production de l'acide nitrique ne dépasse pas 450 tonneaux, et celle de l'acide chlorhydrique, 780.

Le carbonate de soude, qui fait la base de l'industrie des savons, manque presque dans le pays, et c'est à peine si l'on en tire quelque quantité des algues marines de la Sicile : aussi ce produit vient-il presque en totalité de l'étranger. Le manque de combustibles a rendu longtemps difficile le progrès de cette fabrication, ainsi que de celle de la potasse et de ses dérivés, et il n'y a guère que l'ammoniaque, que l'on obtient des résidus du gaz dans les principales villes, qui ait une certaine importance. La production en est d'environ 1,000 tonneaux, et encore en convertit-on la plus grande partie en sulfates propres aux usages agricoles.

Quant à l'extension qu'a prise la production de l'huile, malgré le prix élevé des acides, la fabrication des savons et des bougies stéariques semble prendre une certaine extension.

Nous passons sur une foule d'autres produits que l'Italie tire de l'étranger pour nous arrêter à l'amidon, dont la fabrication dépasse actuellement 1,000 tonneaux et l'exporte quelque peu sur l'importation, laquelle n'est que de 800 tonneaux.

En ce qui concerne la cire, l'Italie est encore tributaire de l'étranger, quoique sa fabrication intérieure tende à augmenter, si l'on en juge par son exportation, qui, de 2,492 quintaux en 1871, s'est élevée en 1876 à 4,598.

La statistique de l'apiculture constate, pour l'année 1872, l'existence de 90,140 ruches à rayons fixes, et 13,803 à alvéoles mobiles.

Comme on devait s'y attendre, les essences parfumées sont l'objet d'un commerce assez étendu; leur production a varié dans ces dernières années comme il suit :

1871	321,400	kilogrammes.
1872	397,350	—
1873	335,280	—
1874	308,029	—
1875	344,202	—
1876	396,278	—

Nous aurions voulu, en parcourant cette série de richesses agricoles, dire un mot des fruits et produits végétaux, ainsi que des divers produits animaux, comme la viande fraîche ou salée, le beurre, les fromages, la colle, etc., mais le rapport ne contient, à ce sujet, que des chiffres d'importation ou d'exportation, et omet d'indiquer leur production.

Quant aux produits de la pêche, nous trouvons que l'Italie en importe plus de dix fois plus qu'elle n'en exporte; toutefois, l'industrie de la pêche n'en est pas moins florissante, mais ses produits sont généralement consommés sur place.

Nous avons la bonne fortune de rencontrer dans le rapport présenté aux Chambres italiennes à l'appui du nouveau traité de commerce avec la France, des renseignements complètement inédits sur les industries textiles de ce royaume et autres industries d'égale importance. Nous croyons utile d'en donner un résumé rapide avant d'arriver aux conclusions de notre travail.

LIN, CHANVRE ET JUTE. — On compte, en Italie, 47,000 broches employées pour la filature mécanique du chanvre et du lin; elles sont réparties dans dix établissements. La production annuelle est de 80,000 quintaux de fils. La filature à la main, qui se pratique partout à la campagne, surtout pendant la saison d'hiver, donne lieu à des résultats bien plus importants, car la production totale de filasse serait, d'après les plus récentes informations de la direction de l'agriculture, de 959,177 quintaux pour le chanvre et de 233,337 pour le lin.

On peut évaluer approximativement à 41,000 le nombre des individus occupés à l'industrie mécanique de ces deux textiles, savoir :

Filature.	5,000
Fabriques de cordages.	6,000
Tissage.	30,000
	<hr/>
	41,000

On peut juger d'ailleurs de l'infériorité de l'Italie à cet égard quand on compare

son chiffre de 41,000 broches aux données fournies par quelques grands pays de l'Europe.

Grande-Bretagne.	1,700,000 broches.	
France.	750,000	—
Autriche.	900,000	—
Allemagne.	286,000	—
Belgique.	200,000	—

L'Angleterre, surtout, développe sans cesse sa production, et l'on connaît ses efforts pour propager la culture du lin en Irlande, où elle embrasse actuellement 140,000 hectares de terrain, dont la production annuelle, en filasse, est d'environ 70,000 tonneaux.

A l'étranger, on compte un grand nombre de filatures de coton de plus de 10,000 broches; les conditions économiques de l'Italie ne lui permettent pas d'engager dans des entreprises de cette importance les capitaux qui leur seraient nécessaires. On n'estime pas, en effet, à moins de 6,500,000 fr. ce que peut coûter une filature de 10,000 broches, comme le montre le décompte ci-après :

Ateliers, à 60 francs par broche	Fr.	600,000
Magasins et annexes, à 50 francs par broche		500,000
Machines à filer, à roues, à 200 fr. par broche . . .		2,000,000
Canaux et machines hydrauliques de la force de 600 chevaux et transmission		800,000
Acquisition du terrain et dépenses diverses.		400,000
Total des capitaux engagés	Fr.	4,300,000
Capital roulant		2,200,000
Total	Fr.	6,500,000

De même pour le tissage, le chanvre et le lin exigent des capitaux plus considérables que les autres industries textiles. Voici à cet égard quelques chiffres approximatifs applicables à une tisserie mécanique de 150 métiers, lesquels démontrent qu'un établissement de ce genre revient au moins à 800,000 fr.

Acquisition du terrain	Fr.	15,000
Ateliers à tissage, etc. (à 100 fr. par métier)		75,000
Métiers.		112,500
Machines pour opérations préparatoires		112,500
Machines à peigner, à calandrer		15,000
Moteurs (60 chevaux) et transmission		90,000
Magasins et annexes		75,000
Capital fixe.		495,000
Capital roulant		305,000
		800,000

INDUSTRIE DU COTON. — Les filatures de coton, tant indigène qu'importé, consomment en Italie environ 27,000 tonneaux de matière première par an. La valeur des fils produits, calculée à raison de 1 fr. les 3 kilos, serait, année moyenne, pour une production nette de 23,000 tonneaux, d'environ 68 millions de francs.

La filature du coton n'emploie pas moins de 54,000 ouvriers et met en action environ 700,000 broches, ce qui correspond à 1,000 broches pour 20 ouvriers.

Le tissage de coton emploie comme matière première environ 33,000 tonnes de fils, sans compter 3 ou 4,000 tonnes de fils destinés à la couture, à la broderie, etc. Ces 33,000 tonnes de fils sont transformés en tissus qui, à raison de 5 fr. par kilogramme de fils, fournissent une valeur annuelle de 165 millions de francs. On

estime qu'un tisseur travaillant au métier mécanique peut faire en moyenne 20 mètres de toile de coton d'un mètre de largeur, ce qui revient à dire que 6,000 mètres carrés fabriqués à l'année pèsent environ 15 kilogrammes les 100 mètres. Ces calculs portent le travail d'un ouvrier à $60 \times 15 = 900$ kilogrammes. Comme, d'un autre côté, dans les métiers à bras, la production moyenne n'est estimée qu'à 500 kilogrammes environ, il en résulte que le nombre total des ouvriers employés au tissage du coton doit être d'environ 66,000, et, si l'on ajoute aux tisseurs proprement dits les ouvriers qui s'occupent des apprêts, de la teinture et des opérations accessoires, on trouve que le tissage du coton exige l'emploi d'environ 80,000 individus.

INDUSTRIE DE LA LAINE. — On conclut de la statistique du bétail, publiée tout dernièrement par le ministre de l'agriculture, que le nombre des têtes ovines existant en Italie est actuellement de 6,977,104.

En Allemagne, où l'on compte 30 millions de moutons, la production de la laine lavée est évaluée à 35 millions de kilos, ce qui équivaut à 7/6^e de kilogramme par tête; comme d'ailleurs la race germanique comprend un grand nombre de moutons mérinos, qui fournissent de la laine d'un grand prix, mais en petite quantité, tandis que les moutons communs dominant en Italie, on peut adopter pour ce dernier pays un rapport un peu plus élevé, et fixer par conséquent sa production à environ 9 millions de kilogrammes.

L'excédant des importations s'est accru constamment pendant ces dernières années, comme l'indiquent les chiffres suivants :

1871	2,667,100	kilogrammes.
1872	4,402,200	—
1873	4,409,700	—
1874	5,142,500	—
1875	5,650,800	—
1876	7,436,800	—
Moyenne	<u>5,941,820</u>	kilogrammes.

La laine en suint, qui constitue la moitié environ de la laine importée et qui provient particulièrement de l'Amérique méridionale, n'offre comme produit, après le lavage, que 30 à 35 p. 100 environ, tandis que le rendement des laines du pays est d'environ 70 p. 100.

En additionnant le chiffre de la production avec l'excédant des importations, on trouve que la quantité de laine naturelle consommée par l'industrie du pays est d'environ 15 millions de kilogrammes, qui se réduisent par le lavage à 9,500,000 kilogrammes de laine pure.

A cette production il faut ajouter encore 4,500,000 kilogrammes de laine artificielle, mais il convient de déduire 2 millions de kilogrammes pour la laine employée pour matelas et autres usages analogues, de sorte que, pour la fabrication des étoffes, la quantité de laine consommée annuellement peut être portée à 12 millions de kilogrammes environ.

Pour établir la valeur approximative d'un kilogramme de tissus de laine fabriqués dans le pays, il faut rapprocher des grandes manufactures où l'on fabrique des tissus de finesse moyenne, les autres établissements bien plus nombreux où l'on ne fait que des tissus communs, en ne perdant pas de vue que la laine artificielle entre pour un quart dans la production ordinaire.

En général, on peut dire que la valeur des tissus de laine oscille entre les prix de 15 à 20 fr. par kilogramme dans les tissages bien organisés, mais qu'elle ne dépasse pas 12 fr. dans l'ensemble. Ces évaluations nous portent à estimer définitivement à 140 millions de francs la valeur annuelle de cette fabrication.

Le nombre des ouvriers employés à l'industrie de la laine est d'environ 50,000, et la filature emploie 300,000 broches dont la dixième partie seulement fait de la laine peignée, et les neuf autres dixièmes de la laine cardée. Les métiers mécaniques sont au nombre de 1,900, et les métiers à bras, réunis dans les établissements industriels, de 6,000 environ. Mais il y a un bien plus grand nombre de ces derniers métiers épars dans les campagnes.

En consultant les tableaux du commerce, on reconnaît facilement que les importations l'emportent de beaucoup sur les exportations; cet accroissement a doublé pour les matières premières, ce qui indique l'augmentation progressive de la consommation du pays. Il y a eu également progression dans l'importation des fils étrangers, mais en revanche il y a eu diminution dans la concurrence faite par les tissus étrangers à ceux qu'on fabrique dans le pays.

Voici, à cet égard, les différences des deux années extrêmes en kilogrammes :

		IMPORTATION.	EXPORTATION.	EXCÉDANT de l'importation.	RAP- PORTS.
Laines en masse. . .	1871. . . .	23,783,973	8,458,630	15,325,343	100
	1876. . . .	38,693,125	2,881,930	35,011,195	234
Fils de laine (valeur) .	1871. . . .	1,392,600	148,500	1,244,100	100
	1876. . . .	2,552,120	41,700	2,510,420	203
Tissus	1871. . . .	56,092,105	6,280,482	49,811,783	100
	1876. . . .	54,833,388	5,374,430	49,458,958	99

INDUSTRIE DE LA SOIE. — La production de la soie grège qui, avant l'invasion de la maladie du ver à soie, était en Italie de 3,460,000 kilogrammes, a oscillé, de 1863 à 1875, de 1,600 à 3,000 kilogrammes; en 1875 elle était encore de 2 millions 769,000; mais, en 1876, année désastreuse entre toutes, elle est descendue à 950,000 kilogrammes.

Toutefois, l'exportation des soies gréges et filées n'a cessé de s'accroître, comme on peut en juger par les chiffres suivants :

Exportation.

1869	2,292,010 kilogrammes.
1870	2,164,982 —
1871	3,255,100 —
1872	3,084,200 —
1873	3,335,900 —
1874	2,898,800 —
1875	3,428,100 —
1876	3,607,500 —

Le filage de la soie exige le travail de trois personnes par 100 kilogrammes de soie produite annuellement; les fileries italiennes occupent approximativement 70,000 ouvriers supposés en action pendant toute l'année; mais il est certains mois où le nombre des ouvriers dépasse 150,000.

Les retorderies de soie emploient environ un individu par 40 kilogrammes de soie produite, de sorte que, pour transformer la soie grège en organsin et en trame, il ne faut pas moins de 75,000 ouvriers.

D'après une notice publiée à l'occasion de la dernière crise industrielle, l'industrie séricicole de l'Italie fournirait environ 5 millions de cocons, d'une valeur de 20 millions de francs. La meilleure partie de cette production va à l'étranger, et l'industrie nationale emploie plus particulièrement les cocons indigènes ou exotiques de qualité inférieure.

On traite annuellement en Italie 3,500,000 kilogrammes de ces cocons, lesquels produisent environ 700,000 kilogrammes de bourre de soie. A cette opération sont attachés environ 6,500 ouvriers.

Il existe à Novare, à Zugliano, près de Vicence, à Meina, sur le lac Majeur et à Jési, quatre importantes filatures de cocons, possédant ensemble 27,000 broches.

Les filatures réunies aux établissements qui extraient la bourre de soie occupent environ 9,000 ouvriers.

La monographie publiée en 1873 par le professeur Pinchetti à l'occasion de l'Exposition de Vienne, estime qu'il y a dans le royaume 12,000 métiers en activité, lesquels produisent pour 35 à 40 millions de francs d'étoffes, et occupent 20,000 ouvriers. Depuis cette époque, la fabrication est restée presque stationnaire, par suite de la crise qui depuis quelques années sévit, dans toute l'Europe, sur cette grande industrie.

En dehors des industries textiles, le rapport qui nous occupe fournit quelques renseignements sur d'autres industries non moins importantes : on y voit, par exemple, que l'industrie du papier emploie actuellement 70 machines sans fin de grande dimension, capables de produire chaque jour 1,200 kilogr. de papier chancune, et autant de machines à tambour qui fournissent journellement 300 kilogr., et enfin 600 cuves qui en fournissent chacune par jour 75 kilogr., en ne travaillant que le jour, tandis que les machines dont nous venons de parler travaillent le jour et la nuit.

La fabrication du papier comprend, en dehors du papier ordinaire, le papier brouillard, le papier d'emballage et les cartons. On peut estimer l'importance annuelle de cette production à 36 millions de kilogrammes qui, au prix de 90 cent. le kilogramme, forment une valeur de 32 millions de francs, mais comme il y a un excédant d'exportation de 2 millions de francs, la valeur consommée dans le pays est de 30 millions environ, ce qui correspond à un peu plus d'un franc par habitant.

Le nombre des ouvriers attachés à cette industrie est de 14,000, dont les deux tiers se composent de femmes et d'enfants.

Nous sommes obligés de passer sous silence d'autres industries fort intéressantes, comme par exemple celle des chapeaux de paille, du corail, etc., pour lesquelles on ne nous fournit que des renseignements commerciaux; mais nous dirons un mot de l'industrie céramique et de la verrerie.

Par la multiplicité de ses produits, l'industrie céramique échappe à la statistique, mais en ce qui regarde la fabrication courante, les chiffres suivants en indiquent la valeur :

Faïences et poteries	4,000,000 fr.
Faïences fines	4,500,000
Porcelaine	1,250,000

La fabrication du verre n'a réellement d'importance qu'à Venise et principalement à Murano. On fait une grande exportation de ces produits en France, en An-

gletterre et à Trieste. Quant aux verres de couleur, leurs destinations principales sont la Cafrerie, l'Abyssinie et la Chine, et en général les diverses colonies.

L'industrie des verres colorés représente une production annuelle de 10 millions de francs et fait vivre environ 4,000 ouvriers. Dans son ensemble, l'industrie du verre, en Italie, présente une valeur de 15 millions de francs; elle occupe plus de 6,000 ouvriers.

L'examen auquel nous venons de nous livrer, en suivant pas à pas le rapport sur le nouveau traité de commerce, prouve que la situation de la grande industrie en Italie laisse encore beaucoup à désirer. Un coup d'œil sur l'industrie des machines achèvera la démonstration.

Un document déjà ancien, puisqu'il remonte à l'année 1872, fait connaître qu'il y avait à cette époque 110 établissements privés de construction de machines, avec 11,750 ouvriers et une production annuelle d'une valeur de 26,730,000 francs. Les machines motrices hydrauliques et à vapeur, les machines élévatoires, les machines-outils pour le travail du fer et du bois, les transmissions de mouvement, les chaudières à vapeur, etc., telles sont les principales spécialités de cette industrie en Italie. Les machines et le matériel de chemins de fer, qui naguère étaient l'objet d'une importante fabrication dans la haute Italie et dans le royaume de Naples, ne se fabriquent plus guère qu'à Naples pour le service des chemins méridionaux.

Bien que les chiffres qui précèdent présentent une certaine approximation, quelques éclaircissements paraissent nécessaires, qui permettront de se rendre compte des conditions de cette fabrication.

Si nous cherchons quelle est la composition des machines le plus en usage, nous trouvons dans le rapport les moyennes ci-après :

PROPORTION P. 100
des métaux employés dans la construction
des machines.

	De la fonte.	Du fer.	Du cuivre et du bronze.
Machines à vapeur fixe	500	485	15
Moteurs hydrauliques	400	600	»
Transmission de mouvement	450	500	50
Machines-outils	750	240	10
Turbines hydraulique	720	100	180
Locomotives	170	670	160
Locomobiles	150	750	50 } bois.
			50 }
Machines navales (sans la chaudière) .	450	430	120
Chaudières à vapeur ordinaires	150	800	50
Chaudières pour navires	120	740	140

De ces diverses matières la fonte est la seule qui présente une base convenable pour le calcul, car le fer, le cuivre et le bronze servent à bien d'autres usages qu'à l'établissement des machines.

Or, si l'on veut se rendre compte des importations de la fonte étrangère, les états de douane fournissent les chiffres suivants :

Quantités exprimées en kilogrammes.

	FONTE BRUTE.	FONTE TRAVAILLÉE.	
		Polie, etc.	De 2 ^e et 3 ^e fusion.
1869	20,386,657	2,238,192	1,564,226
1870	20,318,251	1,926,793	3,066,692
1871	18,932,000	1,790,000	2,440,000
1872	21,874,000	2,271,000	3,934,000
1873	13,944,000	4,437,000	3,503,000
1874	30,186,000	3,617,000	3,713,000
1875	21,703,000	3,619,000	4,056,000
1876	22,425,000	2,357,000	2,882,100

La fonte en gueuses, dont la plus grande partie vient d'Angleterre, n'est pas, comme on pourrait le croire, employée à la fabrication du fer; elle est convertie en organes de machines. La fonte du pays est, en effet, exclusivement employée à la production du fer, et à cet égard on ne peut que reconnaître la haute qualité, non-seulement des fers de l'île d'Elbe, mais des produits des hauts fourneaux de la Lombardie.

Depuis la guerre franco-allemande, le haut prix des fers avait eu pour effet de diminuer considérablement l'importation des fers étrangers, mais, en 1874, le retour aux anciens prix a de nouveau favorisé, au moins pour un temps, leur introduction dans le pays.

Quoi qu'il en soit, l'industrie des machines est dans l'obligation d'emprunter la principale de ses matières premières à l'étranger, puisque, comme on l'a déjà dit, les fontes du pays sont employées à d'autres usages, mais ce désavantage se complique du prix élevé des combustibles qu'elle est dans la nécessité de leur emprunter également, ainsi que de la difficulté d'assurer aux ouvriers qu'elle emploie un salaire suffisant.

Il résulte de ces faits que si les conditions restent les mêmes, l'Italie ne tardera pas à voir succomber ses plus importants établissements de construction. Il lui sera plus avantageux d'acheter des machines toutes faites au dehors.

Il ne sera pas sans intérêt, à l'appui de ces considérations, d'indiquer quel est actuellement le chiffre de la production de la fonte et du fer en Italie.

La production de la fonte, qui avait été de 30,000 tonnes en 1862, n'était plus, en 1872, que de 26,000.

Quant à la production du fer, elle est exprimée par les chiffres ci-dessous :

	TONNEAUX.	VALEURS.
Matières premières employées. Fr.	60,801	9,819,447
Combustible.	87,192	4,924,445
Production du fer.	48,909	26,064,967
Nombre des ouvriers	8,340	
Salaire	4,264,855	

On estime que, actuellement, la production du fer n'est pas moindre de 50 mille tonnes, et que sa valeur s'est accrue de 50 p. 100.

Il est naturel, qu'en raison de la situation qui vient d'être présentée, le rapporteur italien conclue que, tout en se conformant aux glorieux principes de la liberté

commerciale, il y aurait un grand intérêt à favoriser l'exportation des produits agricoles italiens, en diminuant dans une certaine mesure les droits à l'importation des produits fabriqués français. — Cette double mesure aurait pour effet d'augmenter considérablement les relations qui existent déjà entre les deux nations sœurs.

TOUSSAINT LOUA.
